

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil dix, le 17 juin à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs Denis BANDELIER, Josette BESSE, Jacques BOUQUENEUR, Daniel BOUR, Monique DINET, Xavier DOMON, Jean-Jacques DUPREZ, Arlette ECABERT, Hubert ECOFFEY, André HELLE, Jean-Claude JACOB, Daniel KUNTZ, Bernard LAVAL, Jean LOCATELLI, Robert NATALE, Françoise PELCAT, Jean-Marc PELLETIER, Jean-Claude TOURNIER, Elghazi ZOUNDARI **membres titulaires** et Patrice DUMORTIER, Hamid HAMLIL, Pierre VOGELWEID **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.**

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Daniel BOUR à Daniel KUNTZ (à partir du point n° 19), Claude GIRARD à Hamid HAMLIL, Bernard LIAIS à Jean-Claude JACOB, Sylvie MANZONI à Pierre VOGELWEID, Thierry MARCJAN à Monique DINET, Pierre OSER à André HELLE, Cédric PERRIN à Jean-Claude TOURNIER, Bernard TENAILLON à Christian RAYOT, André THEVENOT à Patrice DUMORTIER,

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs Daniel BOUR (à partir du point n°19), Laurent BROCHET, Marcel BRUNGARD, Gérard FESSELET, Claude GIRARD, Bernard LIAIS, Évelyne MANTEY, Sylvie MANZONI, Thierry MARCJAN, Pierre OSER, Cédric PERRIN, Bernard TENAILLON, André THEVENOT.

Assistaient à la séance : Monsieur Eric GILBERT, Nicolas PETERLINI.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
10/06/10	11/06/10	En exercice	32
		Présents	23
		Votants	28

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

La secrétaire de séance est désignée parmi les membres titulaires présents. Josette BESSE est désignée.

2010-03-17 – Service des Eaux – Décision Modificative n° 1
Rapporteur : Denis BANDELIER

Le budget du Service des Eaux a été voté lors du Conseil Communautaire du 15 avril 2010, pour un montant de 2 274 490,34 € en dépenses et recettes de fonctionnement et pour 3 257 488,67 € en dépenses et recettes d'investissement.

Il convient aujourd'hui d'ajuster ce dernier par des mouvements d'écriture budgétaires sans incidence sur le montant général des dépenses et des recettes.

Article	Libellé	DM1	Observations
60226	Fournitures consommables - vêtements de travail	-4 000,00	Demande de modification d'imputation de la perception (vêtement de travail et non stock de vêtement de travail)
6063	Fournitures d'entretien et petits équipements	4 000,00	
611	Sous-traitance générale	-270 000,00	Demande de modification d'imputation de la perception. Concerne le marché d'Entretien, Réparation et Extension des réseaux avec Dodivers - Malnati
6152	Entretien et réparations sur bien immobiliers	270 000,00	
22	Dépenses imprévues	-12 000,00	50 712,85 € inscrit au BP
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	2 000,00	Titres de 2006
654	Pertes sur créances irrécouvrables	10 000,00	Admission en non-valeur (compris prévision 2ème demande cet été)

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- de valider la décision modificative n°1 du budget annexe « eau »
- d'y inscrire les crédits tels qu'exposés ci-dessus.

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p> <p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le Et publication ou notification le</p> <p>Le Président,</p>	<p>Le Président,</p>
--	-----------------------------